

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE - ARRONDISSEMENT LE MANS
CANTON DE BONNETABLE
COMMUNE DE LA GUIERCHE (72380)

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUILLET 2026 (article L2121-25 du CGCT)**

Date de la convocation : 2 juillet 2026
Date d'affichage de la convocation : 2 juillet 2026
Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 15
Nombre de conseillers de membres en exercice : 15
Nombre de conseillers présents à la séance : 13
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoir : 1

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Éric BOURGE, Maire de La Guierche.

Présents :

- Monsieur Eric BOURGE, Maire,
- Madame Françoise ROSALIE,
- Monsieur Jany PERRIN,
- Madame Élodie GAUTIER,
- Madame Régine RONCIERE,
- Madame Véronique DALMONT,
- Madame Véronique BUREL,
- Monsieur Mickaël BESNARD,
- Monsieur Gaëtan GEFFROY,
- Monsieur Julien GERVAIS,
- Madame Laure BOURASSEAU,
- ~~Monsieur Matthieu DUBOIS,~~
- ~~Madame Vanessa TALON,~~
- Monsieur Alexandre HATET,
- Monsieur Vincent GUERINEAU.

Absents excusés : Monsieur Matthieu DUBOIS et Madame Vanessa TALON, conseillers municipaux.

Absent non excusé : NEANT

Pouvoir : Madame Vanessa TALON a donné pouvoir à Monsieur Jany PERRIN.

Secrétaire de séance : Madame Françoise ROSALIE.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Françoise ROSALIE a été désignée secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN COURS DE SEANCE		
N° délibération	Intitulé - Objet	Vote - Approbation délibération
➤N°40-07-2026	DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026	Adoptée à l'unanimité
➤N°41-07-2026	DEMANDE DE SUBVENTION FOND VERT	Adoptée à l'unanimité
➤N°42-07-2026	DECISION MODIFICATIVE n°1	Adoptée à l'unanimité
➤N°43-07-2026	Désignation d'un correspondant défense de la commune	Adoptée à l'unanimité
➤N°44-07-2026	DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER CADASTRE B 1362, B 1364, B 1365, B 1366, B 1368 et B 1370	Adoptée à l'unanimité
➤N°45-07-2026	ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUIERCHE	Adoptée à l'unanimité
➤N°46-07-2026	Décisions du Maire	Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations de la séance du neuf juillet deux mil vingt-six, comprenant les délibérations prises lors de cette séance, a été affichée au panneau d'affichage extérieur de la mairie conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Générale des Collectivités Territoriales et déposé sur le site internet de la commune.

Fait à La Guierche, le 9 juillet 2026

Les présentes délibérations sont consultables en mairie et peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX – dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

LE MAIRE,
Éric BOURGE


